



Conthey INFO

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°57 AVRIL 2018



SOMMAIRE



Vie communale

Editorial 1



Économie

Décisions Conseil communal... 2-3
Budget 2018..... 4-5



Population

Statistiques 6-7



Avis officiels

Bourses et prêts d'honneur 7
Constructions: nouvelle loi 8
Service des Eaux..... 9



Scolarité

Plan de scolarité 10
Mobilité douce 10
Sports d'hiver 11
Camion - piscine 11
Structures d'accueil 11



Conth'Act

12-13



Santé, Social & Intégration

Service de l'intégration 14
Club des Aînés 15
World Café 16-17
Association Lire & Ecrire 18
Solidarité - Bénévoles 19



Services techniques

Gestion des déchets 20-22
Jardins communaux 23



Agriculture & Viticulture

Vignoble en terrasse 23



Bourgeoisie

Triage forestier 24



Agenda - Divers

Manifestations 25
Musique: la famille Roh 26
Le Tour des Stations 27-28
Magic Pass 29
Marché Lombard 30
Tour Lombarde 30-31



Mérites contheysans

Inscriptions 32



Christophe Germanier

Le mot du Président

2018, c'est parti...

Une nouvelle année vient de débiter. L'hiver s'éteint même s'il tente de résister et le printemps annonce déjà la couleur. Ce début d'année fut marqué par des précipitations exceptionnelles, un enneigement magnifique. Pour le Valais, son image, son activité touristique, cela ne fut que bénéfique. A l'inverse, son lot de désagrément a bouleversé certaines de nos habitudes: routes fermées, confinement d'un village, dangers d'avalanches,...

2018 apportera une couleur particulière à la vie contheysanne. En effet, notre commune accueillera des manifestations de portées cantonales, nationales, voire internationales: en avril, un championnat suisse des solistes de cuivre, en mai une fête cantonale de chant et en août, le Tour des stations, défi ultime d'une course cyclo sportive. Trois manifestations majeures sont donc annoncées en plus de nos traditionnels rendez-vous.

Sur un plan culturel et sportif, nous pouvons compter sur une année riche en événements. Mais dans la vie communautaire, d'autres projets ou discussions animent également les années. Dans ce sens, 2018 sera riche également. Sur un plan politique, deux objets principaux: la candidature au JO 2026 et la mise sur pied d'une constituante, souhaitée par le peuple dernièrement, pour une révision de la constitution valaisanne. Deux projets discutés cette année, mais suivant la direction prise, pouvant nous projeter sur plusieurs années! L'avenir se construit sur nos décisions prises, l'avenir nous appartient.

Pour la commune, et principalement l'administration et ses infrastructures, 2018 est à marquer d'une pierre

blanche également. En mai, nous inaugurerons conjointement l'espace public de Châteauneuf, attendant à l'école, ainsi que la salle communale de Châteauneuf, dénommée «Salle de La Morge». Deux espaces, une nécessité: offrir à la population des lieux de rencontres, de détente. Cette salle, notamment, sera à disposition de diverses activités paroissiales, de petites manifestations et de sociétés ou citoyens de la commune. Quant à l'espace extérieur, il sera certainement le lieu privilégié de sorties, promenades dominicales, de rencontres de familles, de divertissement pour les jeunes.

Les premiers travaux d'agrandissement et de rénovation de la salle polyvalente ont débuté et se poursuivront jusqu'en novembre. Notre salle, reconnue loin à la ronde, répondra ainsi aux demandes de plus en plus grandes des sociétés locales et de notre région. La mise à disposition d'une salle de cette importance permettra un rayonnement encore plus grand sur la place des organisations de manifestations d'envergure. Et dès l'automne, l'administration se déplacera sur Châteauneuf, au site des Pinèdes, le temps de la construction des futurs bâtiments administratifs à St-Séverin.

Voilà en quelques lignes, quelques moments forts pour 2018... qui va passer certainement très vite, comme à chaque fois... Mais avant cela, prenons le temps de parcourir ce Conthey Info, traditionnel et reconnu journal d'informations officielles de notre commune.

Christophe Germanier
Président

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des séances des mois de juillet 2017 à février 2018, le Conseil communal a pris entre autres, les décisions qui suivent:

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer, les attributions de mandats ont été transmises aux entreprises suivantes:

Routes

- Réfection enrobé et coffre de route aux Mayens de Conthey à Charly GAILLARD & Fils SA, Erde;
- Drainage route de la Raide à Daillon à BATIVA SA, Conthey;
- Bicouche à Som des Ceives à PITTET-CHATELAN SA, Vétroz;
- Pont été de la Tour (torrent du Pessot) – Derborence à MOREN Frères, Vétroz;
- Place d'agrément à Premploz à Arnaud MICHELET;
- Réfection de la Rue des Primevères à Châteauneuf-Conthey à RÉALTEC Sàrl, Conthey;
- Mandat pour mise à l'enquête – gravière de la Morge à SD INGÉNIERIE, Sion;
- Réfection de la route d'Oudin (étude) à BSS SA, Conthey;
- Génie-civil route de Vae Pfane à Charly GAILLARD & Fils SA, Erde;
- REP 216 – Vertsan à EVÉQUOZ SA, Conthey;
- REP 221 – Le Moury / REP 264 – Mellay à André SIERRO SA, Sion;
- Réfection Rue des Primevères à EVÉQUOZ SA, Conthey;
- Réfection, route de la Combe, départ des mayens de My à Charly GAILLARD & Fils SA, Erde;
- Etude réfection Route d'Erbignon partie Ouest à RÉALTEC Sàrl, Conthey.

Bâtiments

- **Les Pinèdes, construction des bureaux des services techniques:**
 - > Travaux de démolition, étape 1 à DUMAS SA, Conthey;
 - > Terrassement et maçonnerie à SIERRO André SA, Sion;
 - > Charpente à DÉNÉRIAZ SA, Sion;
 - > Travaux d'étanchéité à R & S ÉTANCHÉITÉ Sàrl, Conthey.
- **Halle polyvalente, transformation et agrandissement:**
 - > Désamiantage à FERD LIETTI SA, Sion;
 - > Echafaudage à ROZAL SA, Vétroz;
 - > Pieux à IMPLENIA SUISSE SA, Vétroz;
 - > Fouille pleine masse à EVÉQUOZ SA, Conthey;
 - > Maçonnerie à BATIVA SA, Conthey;
 - > Construction bois à SOCHAME;
 - > Installation électrique à ALPIQ SUISSE SA, Sion;
 - > Chauffage - Réfrigération à JF ROSSA, Conthey;
 - > Sanitaire à Steve VERGÈRES SA, Sion;
 - > Panneau chantier à Publimages, Ardon;
 - > Fenêtres et portes en métal léger, Bitz et Savoye SA, Sion;
 - > Construction et revêtements métallique à MATHIEU ASSOCIÉS SA;
 - > Eléments spéciaux d'éclairage nature à FUXVISP AG;
 - > Ferblanterie, couverture et désenfumage toit en pente à Eddy BUCHARD SA, Saillon;
 - > Etanchéité, isolation et désenfumage toit en pente à BORNET SA;
 - > Stores à SCHENKER STORES SA, Sion;
- **Salle communale de Châteauneuf:**
 - > Carrelage à Jacques-Roland Dessimoz, Conthey.

Eaux

- Tubage à Erbignon, Route des Biolles à TUBA 9 Sàrl, Conthey;
- Aménagement torrent de Fontenal à BATIVA SA, Conthey;
- Torrent d'Arbon à EVÉQUOZ SA, Conthey;
- Prestations complémentaires, dossier Morge à G.I.G ASD, Conthey;
- Torrent de Fontenal remplacement conduite à BATIVA SA, Conthey.

Divers

- Mise en place d'un silo à sel entre Premploz et Daillon à Blumer-Lehmann AG;
- Modernisation et adaptation des luminaires d'Erde à ESR Sion;
- Achat de meubles scolaires pour l'école d'Erde à EMBRU.

Personnel

Le Conseil communal a procédé aux nominations et engagements suivants :

- M^{me} Laetitia JELTSCH de Conthey, auxiliaire de la petite enfance à 30% à l'UAPE la Marelle à Erde, dès le 19.09.2017;
- M^{me} Audrey VINCENT de Conthey, assistante socio-éducative à 45% à l'UAPE la Marelle à Erde, dès le 01.10.2017;
- M^{me} Francine NATER de Massongex, éducatrice de l'enfance à 50% à l'UPAE les Filous à Conthey, dès le 01.10.2017,
- M^{me} Margareta DUC d'Erde, Teneur de cadastre à 80%, dès le 01.11.2017;
- M. Yann THIESSOZ d'Uvrier, Garde Forestier pour le triage forestier de Conthey, Vétroz et Ardon, dès le 01.11.2017;
- M^{me} Françoise ZERMATTEN de Conthey, secrétaire à 50% au service de l'édilité et de l'urbanisme, dès le 02.01.2018;
- M. Alain CLAIVAZ de Pont-de-la-Morge, paysagiste, dès le 02.01.2018;
- M. Jean-Henri ZAMBAZ de Sierre, chef du service de l'édilité et de l'urbanisme, dès le 01.02.2018;
- M^{me} Lucia FÉLIX de Martigny, collaboratrice technique à 60% au service de l'édilité et de l'urbanisme dès le 05.02.2018.

Décisions de l'Assemblée bourgeoisiale

Lors de sa séance du 12 décembre 2017, l'assemblée bourgeoisiale de Conthey a accepté le budget 2018 de la bourgeoisie de Conthey.

Décisions du Conseil Général

Lors de sa séance du 3 octobre 2017, le Conseil général de Conthey a accepté le plan d'aménagement détaillé (PAD) de Collombé.

Lors de sa séance du 12 décembre 2017, le Conseil général de Conthey a accepté le Budget 2018 de la commune de Conthey.

Diverses décisions

Zone des Mayens

Conformément aux législations en vigueur, le Conseil communal ré-affirme l'affectation dévolue à la zone des Mayens, à savoir à l'agriculture et à la détente saisonnière de la population. D'autre part, les services publics ne sont assurés que pendant la bonne saison, selon avis communal. Dans ce sens, il n'y a pas d'attribution de résidence permanente délivrée pour cette zone.

Nocturnes dans les commerces pour décembre 2018

Mercredi 19:	nocturnes 21h00
Jeudi 20:	18h30
Vendredi 21:	nocturnes 21h00
Samedi 22:	18h00
Dimanche 23:	13h00 – 18h00
Lundi 24:	17h00

Etablissements publics

Autorisation d'exploiter:

- Le Café des Alpes à Daillon par M^{me} Claudine GENIER dès le 01.07.2017;
- Le Café Dany'S par M. Dino MATTIOLI dès le 01.09.2017.

BUDGET 2018

Le budget 2018 de la commune de Conthey a été approuvé par le conseil communal le 10 novembre 2017 et par le conseil général le 13 décembre 2017. Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur notre site internet <https://www.conthey.ch/fr/comptes-budgets-28.html>

Aperçu général du compte de fonctionnement

	COMPTE 2016		BUDGET 2017		BUDGET 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	3'311'373	112'896	3'179'135	125'000	3'740'090	123'000
1 Sécurité publique	1'887'289	579'150	2'051'900	562'800	2'182'170	594'910
2 Enseignement et formation	7'884'669	217'697	7'587'620	229'200	7'518'240	225'600
3 Culture, loisirs et culte	2'415'929	407'007	2'322'895	382'000	3'484'270	305'700
4 Santé	538'608	9'600	570'000	9'600	627'000	
5 Prévoyance sociale	6'281'334	2'328'842	6'437'665	2'521'500	6'789'820	2'851'500
6 Trafic	4'024'500	589'138	4'444'350	419'600	4'128'080	521'000
7 Protection et aménagement de l'environnement	5'048'748	4'277'784	5'408'420	4'323'450	5'538'930	4'477'730
8 Economie publique	784'522	847'809	874'900	916'000	895'150	903'000
9 Finances et impôts	998'777	24'979'667	1'575'650	24'713'130	1'195'930	25'471'450
Total des charges et des revenus	33'175'749	34'349'591	34'452'535	34'202'280	36'099'680	35'473'890
Excédent de charges				250'255		625'790
Excédent de revenus	1'173'841					

Avec un total de revenus financiers de CHF 35'473'890 et un total de charges financières de CHF 29'222'380, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de CHF 6'251'510.

Après comptabilisation des amortissements pour CHF 6'877'300, le résultat du compte de fonctionnement présente une perte de CHF 625'790. Les charges de fonctionnement ont augmenté de CHF 1'647'145 entre le budget 2017 et le budget 2018 ce qui représente une hausse de 4.78%.

Les revenus du compte de fonctionnement affichent une augmentation globale par rapport au budget 2017 de CHF 1'271'610 ou de 3.72%.

Aperçu général du compte d'investissement

	COMPTE 2016		BUDGET 2017		BUDGET 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	244'981		706'000		2'520'000	
1 Sécurité publique	1'631	-294	11'000		92'000	
2 Enseignement et formation	2'242'523	309'000	662'000	11'500	475'000	11'000
3 Culture, loisirs et culte	371'069		1'208'000		11'340'000	
4 Santé						
5 Prévoyance sociale	635'983		133'000		53'000	
6 Trafic	2'065'343	236'143	2'572'500	107'500	2'235'000	
7 Protection et aménagement de l'environnement	3'825'532	861'298	5'325'500	2'214'150	3'010'050	1'033'700
8 Economie publique	593'129	161'614	460'000	120'000	533'000	183'000
9 Finances et impôts						
Total des dépenses et des recettes	9'980'190	1'567'761	11'078'000	2'453'150	20'258'050	1'227'700
Excédent de dépenses		8'412'430		8'624'850		19'030'350

Avec un total de dépenses de CHF 20'258'050 et un total de recettes de CHF 1'227'700, le compte d'investissement présente un résultat net de CHF 19'030'350. Les investissements nets sont en hausse de CHF 10'405'500 par rapport au budget 2017.

Nous pouvons relever les projets suivants:

L'année 2017 marque le début d'une nouvelle législature. Les nouveaux membres des différents pouvoirs auront comme mission, entre autres, de poursuivre ce qui a été pensé et planifié avant eux. Le budget 2017 reflète la grande majorité des tâches et des projets auxquels ils seront confrontés. Pour atteindre leur but, ils peuvent s'appuyer sur des finances publiques saines et envisager les défis futurs avec confiance.

Le budget 2018 prévoit le début des travaux de construction de la maison communale située à St-Séverin ainsi que la fin de la construction des bâtiments administratifs dédiés aux services techniques à Châteauneuf.

Culture, loisirs et culte

Le conseil général a accepté le 13 juin 2017 un crédit d'engagement de CHF 16'710'000 en vue de la rénovation et de l'agrandissement de la salle polyvalente de Conthey. En fonction du calendrier établi par le bureau d'architecture Cheseaux Rey Architectes, le budget 2018 prévoit des travaux pour CHF 11'000'000.

L'endettement par habitant

	COMPTE 2016	BUDGET 2017	BUDGET 2018
Dette brute	25'729'297	28'243'677	40'900'637
- Patrimoine financier réalisable	24'053'325	24'053'325	24'053'325
= Endettement net	1'675'972	4'190'352	16'847'312
Nombre d'habitant	8'485	8'700	8'800
Dette nette par habitant	198	482	1'914

La dette nette par habitant de CHF 198 au 31.12.2016 devrait passer à CHF 1'914 au 31.12.2018. L'endettement net par habitant inférieur à CHF 3'000 est considéré comme un endettement faible.

Conclusion

Le budget 2018 reflète la volonté du conseil communal d'anticiper les futurs défis stratégiques de notre collectivité. Il comprend diverses études qui touchent aux domaines du social, de la santé, de la culture, du sport, de la mobilité, de la petite enfance et de l'enseignement. Ces études permettront aux autorités de mesurer les besoins de manière précise, d'en fixer les priorités et finalement de les intégrer dans la planification financière.

La perte de CHF 625'790 que présente le budget 2018 trouve son origine dans les importants amortissements comptabilisés du patrimoine administratif au taux minimum de 10%. Plus le niveau d'investissement est élevé, plus le compte de fonctionnement est impacté par les amortissements. Les revenus financiers et les charges financières sont stables. Les prévisions budgétaires annoncent une fortune nette de CHF 41'533'227 au 31.12.2018.

Celle-ci permettra à notre collectivité de supporter les pertes prévues dans la planification financière 2019-2021 liées aux amortissements du patrimoine administratif. En tenant compte de ces éléments, le conseil communal veille à maintenir un endettement par habitant mesuré à long terme.

Christophe Germanier
Président

Alexandra Jacquod
Cheffe du Service comptabilité

STATISTIQUES AU 31.12.2017

POPULATION PAR VILLAGE

Aven	541	6.20 %
Erde	604	6.92 %
Premploz	779	8.93 %
Daillon	365	4.18 %
Sensine	278	3.19 %
St-Séverin	158	1.81 %
Bourg	67	0.77 %
Vens	84	0.96 %
Plan	2767	31.72 %
Châteauneuf	2845	32.61 %
Divers (home, inst.,...)	235	2.69 %
Total	8723	100 %

Frontaliers Permis G: 41
Habitants en séjour: 24

REPARTITION PAR SEXE

Suisses	6628	75.98 %
Hommes	3202	36.71 %
Femmes	3426	39.28 %
Etrangers	2095	24.02 %
Hommes	1106	12.68 %
Femmes	989	11.34 %
Total	8723	100 %

En 2017

Nombre de naissances: **90**

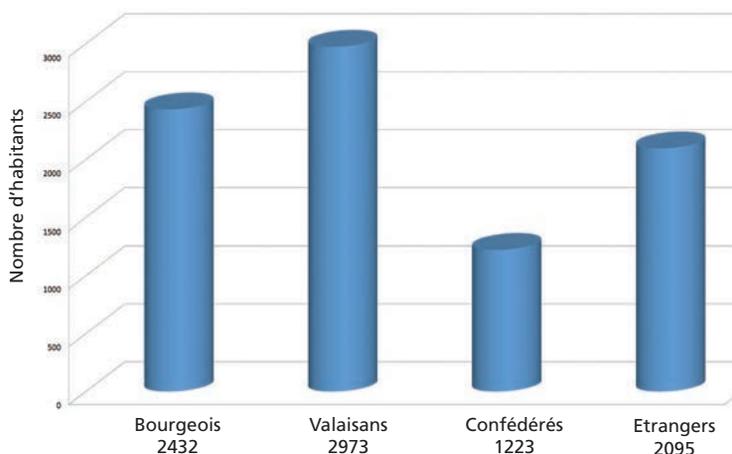
Nombre de décès: **74**

REPARTITION PAR GROUPE D'AGE

de 0 à 19 ans	1885	21.61 %
de 20 à 64 ans	5224	59.89 %
65 et plus	1614	18.50 %
Total	8723	100 %

REPARTITION PAR ORIGINE

Suisses	6628	75.98 %
Bourgeois	2432	27.88 %
Valaisans	2973 *	34.08 %
Confédérés	1223	14.02 %
Etrangers	2095	24.02 %
Permis B	683	7.83 %
Permis C	1175	13.47 %
Permis L	126 **	1.44 %
Permis F/N	111	1.27 %
Total	8723	100 %

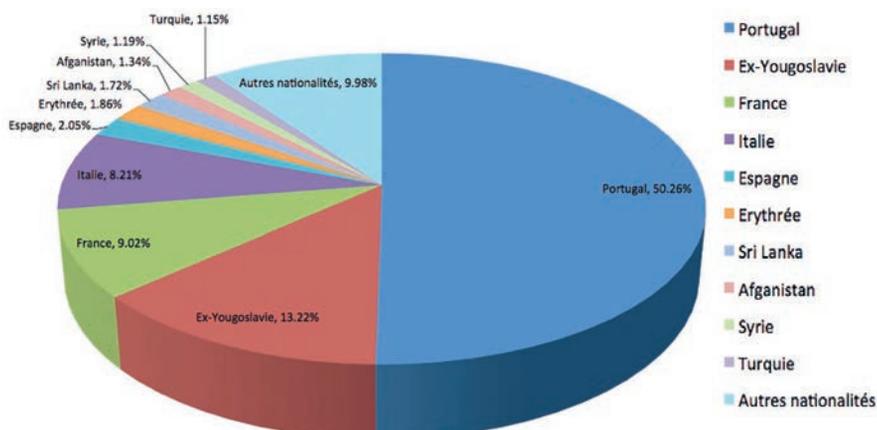


* y.c. 337 personnes ayant obtenu le «Droit de Cité» de Conthey

** Cette statistique inclut les permis «L»=>12 mois

REPARTITION DES ETRANGERS PAR NATIONALITES

La commune de Conthey compte 24.02 % d'étrangers établis (y compris les requérants d'asile), de 66 nationalités, réparties comme suit:



Nationalité	En pourcent	Nombre
Portugal	50.26%	1053
Ex-Yougoslavie	13.22%	277
France	9.02%	189
Italie	8.21%	172
Espagne	2.05%	43
Erythrée	1.86%	39
Sri Lanka	1.72%	36
Afganistan	1.34%	28
Syrie	1.19%	25
Turquie	1.15%	24
Autres nationalités	9.98%	209
Total	100.00%	2095

Centenaire et nonagénaires:

Germanier	Marie-Louise	1918	Fumeaux	Marcial	1926
Dessimoz	Agnès	1919	Lapaire	Liliane	1926
Germanier	Juliette	1919	Berthouzoz	Odette	1926
Roh	Urbain	1920	Antonin	Anita	1926
Dessimoz	Marie	1921	Rapillard	Irène	1926
Papilloud	Lucie	1921	Fumeaux	Madeleine	1927
Coppey	Léon	1921	Barth	Clara	1927
Fumeaux	Emma	1921	Mayoraz	André	1927
Fontannaz	Charlotte	1921	Germanier	Henriette	1927
Minganti	Achille	1922	Remondeulaz	Albertine	1927
Roduit	Colette	1923	Schoch	Pierre	1927
Moulin	Suzanne	1923	Quinodoz	Victorine	1927
Tournier	Madeleine	1923	Évéquoz	Fernande	1927
Berthouzoz	Marie Louise	1923	Penon	Madeleine	1927
Germanier	Paul	1924	Bourban	Pierre	1927
Berthouzoz	Maurice	1924	Roh	Ami	1927
Germanier	Gaston	1924	Fumeaux	Etienne	1927
Udry	Eliane	1924	Séverin	Elisabeth	1928
Favre	Noëlle	1924	La Deuze	Sonya	1928
Évéquoz	Augusta	1925	Rapillard	Agnès	1928
Lakehal	Lina	1925	Bianco	Odette	1928
Nanchen	André	1925	Berthouzoz	André	1928
Pitteloud	Jeannie	1925	Putallaz	Georges	1928
Chevalley	Ernest	1925	Daglia Zabellina	Laura	1928
Quinodoz	Marie-Louise	1925	Coppey	Monique	1928
Évéquoz	Marcia	1925	Germanier	Irène	1928
Bianco	Gabriel	1925	Papilloud	Marguerite	1928
Morand	Paul	1925	Théodoloz	Estelle	1928
Trincherini	Auguste	1925	Zambaz	Josette	1928
Kamerzin	Jeanne	1925	Fontannaz	Léon	1928
Main	Anita	1925	Pont	Marcel	1928
Petey	Edith	1925	Heynen	Hélène	1928
Le Nezet	Yvette	1925	Pouly	Denise	1928
Karrer	Paul	1926	Willener	Anne Marie	1928
Fontannaz	Suzanne	1926	Bichet	Anna	1928
Putallaz	Marthe	1926	Évéquoz	Thérèse	1928

AVIS OFFICIELS

Bourses et prêts d'honneur

Les demandes de subsides doivent être adressées au moyen du formulaire ad hoc au Département de l'économie et de la formation, Section des bourses et prêts d'études, case postale 376, 1951 Sion, dans les délais suivants:

- jusqu'au 31 mars 2018, pour le semestre de printemps;

- jusqu'au 30 novembre 2018, pour l'année scolaire complète ou pour le semestre d'automne.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être téléchargé sur le site de l'Etat du Valais www.vs.ch/bourses. Les anciens formulaires ne seront pas acceptés.

Le formulaire dûment rempli doit être signé par le requérant et par les parents et accompagné des pièces justificatives demandées.

Nouvelle législation cantonale sur les constructions 2018

La révision de la législation sur les constructions de 1997 (loi et ordonnance) met en œuvre les objectifs de l'aménagement du territoire, en particulier la densification de qualité.

Sur le plan procédural, elle actualise la répartition des compétences et des tâches entre les autorités communales et cantonales, apporte des modifications à la procédure en faveur du requérant et pose des nouvelles exigences pour les auteurs de plans.

De plus, les prescriptions matérielles (distances, hauteurs, niveaux et indices) sont adaptées en tenant compte notamment de l'adhésion à l'Accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions (AIHC).

Formulaires d'autorisation de construire

Les formulaires d'autorisation de construire mis à jour sont disponibles sur le site internet de la Commune et du Canton.

Vous remarquerez qu'il existe deux formulaires d'autorisation de construire: un formulaire pour les projets de compétence communale (projets privés en zone à bâtir) et un autre pour les projets de compétence cantonale (projets communaux et projets à l'extérieur de la zone à bâtir).

Des annexes sont jointes au formulaire de demande d'autorisation:

- des tableaux permettant d'intégrer les coordonnées et les signatures en présence de plusieurs requérants, respectivement propriétaires
- une check-list permettant au requérant (et à l'autorité compétente) d'examiner si le dossier contient tous les documents nécessaires à la demande.

Le formulaire communal reste toujours nécessaire car il comporte des données complémentaires aux formulaires cantonaux et sera remis à jour tout prochainement.

Mise en garde dans le règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)

Nous nous permettons un rappel: une mise en garde de la primauté de la nouvelle législation sur les constructions, ceci sur la base d'une décision rendue par le Conseil municipal en date du 25 janvier 2018 (art. 70 al. 3 LC).

Un avenant au Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) homologué par le Conseil d'Etat le 10 juin 1997 a ainsi été ajouté:

«Dès le 1.1.2018, les règles légales LC/OC 2018 s'appliquent directement et priment sur le RCCZ».

Attention, ceci ne signifie pas que toutes les règles du RCCZ ne s'appliquent plus, par exemple:

- pour les distances ou les indices (avec conversion), les valeurs absolues s'appliquent
- les règles sur les hauteurs selon l'ancienne législation s'appliquent encore (art. 70 al. 1 LC)

Enfin, le RCCZ peut prévoir des règles plus strictes que la LC/OC mais ne peut pas en particulier modifier les définitions cantonales.

Rappel concernant le droit applicable (art. 70 LC)

- Jusqu'à la fin 2017:
 - Application du droit actuel (législation 1996 avec modif.)
- De 2018 jusqu'à la modification RCCZ (ou 1.1.2025):
 - Principe: LC/OC 2018 s'appliquent immédiatement
 - Mais exceptions pour:
 - Indice d'utilisation:
 - Conversion en IBUS (x1.33%)
 - un tableau de conversion des indices u en IBUS est disponible en Annexe 1 de l'OC
 - Mais!!! garantie du potentiel à bâtir: le requérant peut demander l'application du droit antérieur qui lui serait plus favorable.
 - Hauteurs: application du droit actuel
 - Auteur de plans: seulement dès 01.01.2023 (art. 70 al. 4 LC)

Cette nouvelle législation est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.



- Dès modification RCCZ (ou 1.1.2025):
 - Exclusivement LC/OC 2018 avec RCCZ adapté

Installations de combustion

La nouvelle législation introduit un régime adapté pour les installations de combustion telles que chaudières à mazout, à gaz et à bois. En présence d'un simple renouvellement ou remplacement d'une telle installation, sans aucun changement d'emplacement de la cheminée, une annonce suffit (art. 20 OC); à cet effet, un formulaire d'annonce est mis à disposition sur le site du service de l'énergie et des forces hydrauliques.

Par contre, il est ici rappelé que, dès qu'une partie de l'installation est posée à l'extérieur ou implique une modification de façade, le projet est soumis à une autorisation de construire (art. 16 al. 1 ch. 3 let. c OC).

Service des eaux

Service de piquet de la section des eaux

La section des eaux de la Commune de Conthey participe à un service de piquet. Cinq employés se relaient, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pour répondre aux alarmes du réseau d'eau et aux urgences relatives à l'eau potable ou d'irrigation.

Fuite d'eau chez les privés ou sur le réseau communal, pannes dans les stations ou réservoirs et encore coupures de courant sont les causes principales des sorties du service de piquet. Et bien évidemment, ces alarmes ou appels arrivent souvent la nuit et/ou le week-end.

En 2017, 58 interventions ont été réalisées les nuits et weekends, ce qui correspond à plus de 200 heures de travail.

Deux exemples d'intervention en 2017. La première est la rupture de la conduite entre la rue de Vétroz et la rue des Biolles survenue un samedi matin à 1h00; il a fallu creuser pendant la nuit afin de réparer provisoirement la conduite et remettre l'eau dans le réseau pour 6 h 00. La seconde a eu lieu lors des forts orages survenus les 1^{er} et 18 août qui ont engendré de grosses coupures de courant et ainsi arrêté la presque totalité du réseau. Il a fallu remettre en service dans les plus brefs délais les usines de filtrations et autres stations.

Le service des eaux met tout en œuvre pour garantir à l'ensemble de la population une qualité d'eau irréprochable et en quantité suffisante et cela en tout temps.

N° de téléphone du piquet
du service des eaux:
079 261 45 45



Réseau d'eau potable et d'irrigation

Arrosage au moyen de l'eau potable sur tout le territoire communal

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, nous informons les usagers que l'arrosage de toutes les surfaces au moyen de l'eau potable (prés, pelouses, jardins, vignes, etc.) **est interdit toute l'année durant les plages horaires suivantes: de 06h00 à 08h00, de 11h00 à 14h00 et de 18h00 à 20h00.**

Des contrôles seront effectués et, en cas de non respect de ces consignes, les contrevenants seront amendés.

Mise en charge du réseau d'irrigation

Nous informons les intéressés que la mise en charge du réseau d'irrigation se fera dans le courant du mois d'avril. Pour ce faire, les installations d'arrosage devront être contrôlées, les bouchons posés et les vannes privées fermées.

L'Administration communale décline toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de la non-observation de ce qui précède. L'alimentation régulière en eau des installations de lutte contre le gel n'est pas garantie.

L'avis d'irrigation avec les dates fera l'objet d'une communication ultérieure.

PLAN DE SCOLARITÉ

Année 2018 - 2019

Comme de coutume à pareille époque, nous avons le plaisir de vous présenter le plan de scolarité de la prochaine année 2018-2019. Nous vous remercions d'avance de prendre en considération les dates indiquées pour la planification de toutes vos activités hors cadre scolaire.

Nous vous rappelons que ce plan annuel est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés et **une seule fois par cycle**. Une demande doit être déposée auprès du titulaire de l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens. Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'informer le titulaire de toute absence de votre enfant, **par téléphone et avant le début de la classe**. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la direction qui entreprendra les démarches nécessaires.

Début des cours:
lundi 20 août 2018
Fin des cours:
mercredi 19 juin 2019

Mes congés					
Automne	début des congés	vendredi	12.10.2018	le soir	
	reprise des cours	jeudi	25.10.2018	le matin	
Toussaint		jeudi	01.11.2018	journée	
Noël	début des congés	vendredi	21.12.2018	le soir	
	reprise des cours	lundi	07.01.2019	le matin	
Carnaval	début des congés	vendredi	01.03.2019	le soir	
	reprise des cours	lundi	11.03.2019	le matin	
St-Joseph		mardi	19.03.2019	journée	
Pâques	début des congés	jeudi	18.04.2019	le soir	
	reprise des cours	lundi	29.04.2019	le matin	
Ascension	début des congés	mercredi	29.05.2019	à midi	
	reprise des cours	lundi	03.06.2019	le matin	
Pentecôte		lundi	10.06.2019	journée	

Congés hebdomadaires:
mercredi après-midi et samedi toute la journée

Organisation

L'organisation de la prochaine année scolaire sera présentée dès que possible sur le site de la commune (www.conthey.ch/vielocale/educationetformation/Harmoscycle1et2), en principe avant la fin de

cette année scolaire. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour une rentrée scolaire 2018 sereine: horaires des classes, horaires des transports, organisation des journées de classe pour les 1, 2, 3 et 4H. Les

parents des futurs élèves de 1H sont invités à une séance d'information le mercredi 23 mai à 20h00 à la salle de gymnastique de St-Séverin.

Projet « Mobilité douce »

Une étude approfondie par sondage, effectuée auprès des parents, des enseignants et des élèves, est en cours. Elle nous apportera les informations indispensables à une mise en œuvre sécurisée.

Les personnes directement concernées seront informées régulièrement et une séance sera organisée pour présenter les éléments importants avant une mise en place officielle.

Sorties: Sports d'hiver

L'organisation des sorties hivernales a été fortement perturbée, car les conditions météorologiques nous ont contraints à procéder à de nombreux renvois, sources de complications, tant pour les réservations de matériel, de transports ou de moniteurs de ski. Notre objectif reste pourtant toujours le même: offrir aux élèves de 3 à 8H deux journées à ski et une sortie en raquettes. Les 2H profitent

également de deux journées de glissade à Anzère. Les familles intéressées à encourager leur enfant dans la pratique du ski peuvent solliciter un des quatre ski-clubs de la commune de Conthey. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site:

www.conthey.ch/vielocale/sociétés-culturelles-et-sportives



Camion - piscine

Depuis la fin janvier, les élèves de 5 à 8H qui sont non-nageurs peuvent profiter de l'opportunité du camion faisant office de bassin d'apprentissage de la natation pour améliorer leurs compétences dans le domaine.

En effet, M. Jean-François Buisson, directeur du centre aquaitineris nous a proposé cette infrastructure gratuitement pendant 3 mois, afin de pouvoir tester l'installation, ce dont nous le remercions.



Structures d'accueil

La commune de Conthey offre aujourd'hui une large palette de prestations concernant l'accueil collectif de jour et parascolaire. En effet, à Erde, «La Marelle» permet de recevoir des enfants en crèche, de 18 mois à l'âge d'entrer à l'école, et l'UAPE qui accueille les enfants scolarisés au centre d'Erde. M^{me} Laura Vergères prendra les inscriptions également dès **la mi-mai**. Vous pourrez la joindre au 027 565 59 78.

A la structure « Les P'tits Loups » de Châteauneuf-Conthey, l'équipe de la nurserie accueille les petits de 3 à 18 mois. L'équipe de la crèche accueille les enfants dès 18 mois et jusqu'à l'entrée à l'école. Une liste d'attente est disponible sur le site Conthey.ch. Une fois remplie, vous pouvez l'envoyer par poste, par mail ou l'amener directement à la structure.

M^{me} Robert se fera un plaisir de vous rappeler pour les inscriptions 2018-2019.

Pour les écoliers, l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) «Les Filous» de Châteauneuf accueille les enfants scolarisés en plaine de 6h45 à 18h45 en dehors du temps école. Pour les inscriptions, la responsable M^{me} Emmanuelle Balmer attendra vos appels à partir de **début mai** au 027 345 50 51.

Une visite sur place est indispensable pour toute nouvelle inscription. Elle vous permettra de rencontrer la responsable, d'apprécier la qualité des infrastructures proposées, de remplir le formulaire et surtout de **prendre connaissance des directives et des tarifs**.

Afin de compléter cette offre déjà importante, nous collaborons avec le Centre Médico Social des Coteaux du Soleil qui regroupe les mamans de jour de la région. En cas de besoin, vous pouvez contacter M^{me} Alexia Torti, coordinatrice du réseau, en appelant le CMS de Vétroz au 027 345 37 00.

N'oubliez pas de consulter régulièrement Le site de la commune, www.conthey.ch, qui vous donne de nombreux renseignements. Nous ne manquerons pas de compléter ces informations par des courriers personnalisés en cas de besoins particuliers.

La présidente de la Commission
Formation-jeunesse
Ariane Duc

Le Directeur des écoles
Yves Berthouzoz

CONTH'ACT

Une nouvelle équipe pour l'animation socioculturelle de Conthey

A la suite d'une première analyse des besoins réalisée sur Plan-Conthey et Châteauneuf en 2014, l'animation socioculturelle devient un Service Communal, utilisant l'appellation « Conth'Act, L'Action Sociocultu-

relle de Conthey ». L'année 2017 voit quant à elle, le développement d'une analyse des besoins sur les villages du haut. Ce travail identifie plusieurs attentes en lien avec une population allant des jeunes aux aînés, en pas-

sant par les adultes. Afin de développer de nouvelles perspectives visant à répondre aux besoins sociaux et culturels identifiés, la Commune de Conthey a engagé deux collaboratrices supplémentaires :



M^{me} Audrey Maret
Animatrice socioculturelle



M^{me} Amelia Bruno
Animatrice socioculturelle
en formation



Et complète ainsi l'équipe actuelle :



M. Bruno Brasil
Animateur socioculturel
responsable



M. Arnaud Favre
Educateur social en formation

Une nouvelle mission pour « Conth'Act »

L'arrivée de ces nouvelles ressources a porté « Conth'Act » vers une réflexion autour de sa mission, dans le but de restructurer également son fonctionnement. Ce travail a

progressivement ouvert les champs de l'animation socioculturelle vers d'autres secteurs d'activités. Les autorités communales souhaitent ainsi l'émergence d'actions engagées sur

toute la population et portées par une mission institutionnelle, favorisant la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Une mission servie par 4 secteurs d'activités

Pour répondre à sa mission et aux attentes d'une population diversifiée, «Conth'Act» organise sa nouvelle équipe autour de 4 secteurs identifiés par un référent spécifique:

«Secteur enfants (6-12 ans)»

Accompagner des projets collectifs ou individuels, favorisant l'autodétermination et la participation active, en mobilisant des compétences créatives.

Réf.: Amelia Bruno

«Secteur adultes (25 ans - 60+)»

Développer des projets en lien avec ce public-cible, en complémentarité avec un accompagnement spécifique, au service des sociétés locales.

Réf.: Bruno Brasil

«Secteur jeunes (12-25 ans)»

Assurer une présence régulière dans les rues contheysannes et constituer un pont entre les jeunes et les institutions dans une optique préventive.

Réf.: Arnaud Favre

«Secteur aînés (60 ans et +)»

Ouvrir l'animation socioculturelle auprès des aînés, afin de soutenir et d'accompagner les projets ou les actions qu'ils souhaitent entreprendre.

Réf.: Audrey Maret



Vous pouvez découvrir quotidiennement d'autres éléments de notre programme via notre site internet ou notre page Facebook. Vous pouvez aussi nous contacter, en fonction du secteur désiré.

Conth'Act «L'Action Socioculturelle de Conthey»

Rue Centrale 26, CP 251
1964 Conthey
© 027 565 12 27
www.conthact.ch

 @conthact

Amelia Bruno

amelia@conthact.ch

Arnaud Favre

arnaud@conthact.ch

Bruno Brasil

bruno@conthact.ch

Audrey Maret

audrey@conthact.ch

Quelques projets pour 2018

Certaines actions sont déjà envisagées sur le long terme. Pour d'autres, une communication spécifique sera mise en place au moment opportun. Néanmoins, nous pouvons déjà vous annoncer quelques projets pour 2018:

Conth'Actif 2018

Cette appellation illustre la nouvelle formule de l'accueil libre pour les mercredis après-midi, à Plan-Conthey et dans les villages du haut. Nous proposons différents moments, permettant de favoriser la cohésion de groupe et dynamiser la participation chez les enfants. Nous sommes ouverts tous les mercredis au Centre Culturel de Plan-Conthey de 13h30 à 18h30 et de 14h00 à 17h00 pour les villages du haut. Contactez-nous pour plus d'informations.

Les Ateliers de Pâques 2018

60 places seront proposées au travers de 5 ateliers participatifs et créatifs. Bricolage, couture, cuisine photo et vidéo seront au rendez-vous de ces vacances pascales, entre le mardi 3 avril 2018 et le samedi 7 avril 2018. Plus d'informations via le réseau scolaire et par courrier.

Vision du Réel 2018

Durant le mois de mai prochain, dans les différents villages de la Commune, les jeunes contheysans seront sollicités par les animateurs, afin de découvrir ou redécouvrir leur village, de l'investir et de s'imaginer dans le milieu urbain, lors des temps libres. L'idée consiste à mettre en perspective les propositions de la jeunesse. Plus d'informations à venir.

Accompagnement Pédagogique et TSHM

Le Travail Social Hors-Murs (TSHM) assure une présence dans la rue pour les jeunes. Une façon de créer le lien avec des adolescents parfois en difficulté sociale. Nous pouvons ainsi proposer notre aide et un accompagnement pédagogique adapté aux besoins spécifiques de chacun.

Grillade de Printemps 2018

Nous vous donnons rendez-vous le 2 juin 2018, pour une grillade organisée en collaboration avec le Club des Aînés, sur la place de jeux de Plan-Conthey. Nous souhaitons faire de ce moment, une opportunité d'échanges intergénérationnels. Des informations complémentaires suivront.

Balades Citoyennes

Du 30 septembre au 14 octobre 2018, l'équipe d'animation réservera 3 dimanches pour inviter la population d'Aven, d'Erde, de Premplaz et de Daillon, à s'approprier son milieu urbain. Munis d'un appareil photo, les différents groupes pourront repérer leurs besoins urbanistiques, à travers des promenades conviviales et intergénérationnelles. D'autres secteurs de la Commune feront également partie de ce projet ultérieurement.

Aînés 2.0

Du mois de mars au mois de mai 2018, nous offrons la possibilité aux aînés de participer à un cours sur les nouvelles technologies. Découvrir et utiliser, tels sont les objectifs de cette activité.

Conth'Act, Brasil Bruno
Animateur responsable

SANTE, SOCIAL & INTEGRATION

Le service régional de l'intégration du District de Conthey s'ancre localement

La commune de Conthey souhaite améliorer l'intégration des citoyens et citoyennes de manière plus ciblée, et ce, dans tous les domaines de la vie. Dans cette perspective, elle développe un poste de déléguée communale à l'intégration en continuité du programme développé par le Service d'intégration régional du District et ses domaines d'actions.

La commune de Conthey a engagé dernièrement, M^{me} Audrey Maret, en qualité d'animatrice socioculturelle auprès de «Conth'Act» à 80% comprenant notamment la mission de déléguée communale à l'intégration spécifiquement pour les besoins des Contheysannes et Contheysans. Ce poste communique d'une part avec le Service d'intégration régional et d'autre part avec le Service d'animation socioculturelle de Conthey «Conth'Act». Ce rattachement favorise un ancrage local sur l'ensemble du territoire contheysan tout en privilégiant une relation sociale de proximité avec les populations.

Conthey est une commune multiculturelle, où plus de 66 nationalités se côtoient. Elle dispose depuis 2014 d'un programme d'intégration régional au sein de la Commission Santé, Social & Intégration. Mis en œuvre jusqu'à aujourd'hui par le Service d'intégration régional, ses objectifs sont basés sur les domaines d'actions définis par la Confédération et le Canton du Valais (PIC): information et conseil; formation et travail; compréhension et intégration sociale.

Le PIC développe une offre d'accueils personnalisés aux nouveaux arrivants et encourage l'engagement citoyen des habitant-e-s par la participation civile et politique. De plus, il renforce les liens sans a priori culturel par les projets d'intégration sociale et favorise la compréhension mutuelle entre les habitants de la cité, anciens et nouveaux.

Le Service d'intégration régional du District de Conthey rentre dans la deuxième phase d'élaboration de

son programme (2018-2021). Nouvellement engagé au titre de délégué régional à l'intégration, M. Stéphane Roduit reprend le programme piloté anciennement par Mmes Sarah Gaist et Cynthia Epiney. Dans un contexte favorisant autant l'action régionale, que locale, il souhaite développer le programme d'intégration en partant des particularités communales afin d'amener des réponses au plus proche des besoins identifiés.

En ce sens, la collaboration entre la déléguée communale et le délégué régional est étroite et constante. Afin d'augmenter la cohésion sociale et d'améliorer le vivre ensemble, les délégués travailleront avec les structures ordinaires, les associations et la population à la définition de projets en commun, ce qui représente à leurs yeux, le cœur du dispositif de la citoyenneté.

L'intégration, une équipe dynamique



Audrey Maret

audrey@conthact.ch
027 565 17 27

Stéphane Roduit

stephane.rodut@conthey.ch
027 565 20 95
079 419 09 02

Centre Culturel
Rue Centrale 26, CP 251
1964 Conthey

Déléguée communale à l'intégration

Audrey Maret, détentrice d'un Bachelor of Arts in Travail Social en orientation animation socioculturelle a notamment travaillé pour l'obtention de son Bachelor sur les questions du patrimoine culturel immatériel, sur l'appartenance au territoire et sur les questions de construction de l'identité. De nature curieuse, elle a exploré les différents domaines du travail social qui lui permettent actuellement d'être à l'aise avec l'ensemble des populations. Sensible au partage des savoirs et l'échange entre les cultures, elle est prête à initier des actions favorisant le vivre ensemble. Forte d'expériences diverses autour de la question de l'intégration culturelle auprès des populations migrantes, elle est enthousiasmée par ce poste, qui lui permettra d'approfondir ces thématiques au sein de la Commune dans laquelle elle est établie depuis 2010.

Délégué régional à l'intégration

Né sur le district, **Stéphane Roduit** a réalisé un cursus en emploi en Travail Social orientation Animation Socioculturelle auprès de la (HETS) Haute Ecole de Travail Social en Valais. Après une première expérience en qualité de responsable du pôle «hors-murs», travail social de proximité pour la Ville de Sion, il a rejoint la HETS de Sierre à mi-temps. Coordinateur de plusieurs projets romands, valaisans et locaux autour de la question du racisme et de l'intégration pour la Plateforme Romande de L'Animation Socioculturelle, il retient de son expérience sur le terrain, l'importance de réaliser des actions autant locales que régionales. Il espère ainsi poursuivre le développement de projets participatifs et communautaires auprès des habitant-e-s du district lié à la thématique du mieux vivre ensemble et de l'engagement citoyen.



Nous vous invitons à consulter la page: www.conthey.ch onglet **vie locale: intégration** pour prendre connaissance de l'ensemble des projets d'intégration sur la commune.

Club des Aînés de Conthey - programme du 1^{er} semestre 2018

La qualité de vie est un bien précieux. Afin d'en prendre soin, notre équipe vous a préparé un programme « multicolore ». Nous espérons qu'il saura égayer votre quotidien et qu'il vous invitera à la rencontre et au partage de grands moments de qualité.

En 2017, vous étiez 239 membres. Plus de 1460 sont venus participer à nos événements. Nous étions très contents de pouvoir vivre ces instants de bonheur ensemble. Ces journées ont été de grands moments de découvertes et d'échanges, remplis d'émotions inoubliables.

Chaque année, les membres du comité se mobilisent pour combler aux mieux les désirs de nos doyens de Conthey et environs. Heureux de leur faire découvrir de nouveaux horizons avec des voyages, visiter des monuments, des musées, jouer aux cartes, au scrabble, aux boules, assister aux conférences, repas à thème, voyages, etc.

Vous découvrirez les activités du **premier semestre de l'année 2018**, grâce à un programme des plus intéressants. Chacun devrait y trouver son bonheur, selon la liste ci-jointe. Pour toutes les manifestations: les sorties, jeux de cartes, repas, **les inscriptions sont obligatoires**. Pour les cartes 3 jours avant la date des jeux, pour les sorties en car 8 jours.

Programme riche et varié, qui, nous l'espérons, saura susciter votre intérêt et titiller votre curiosité. Vous y trouverez un panel d'activités propices à la découverte, aux jeux, au plaisir, à l'évasion qui sont autant de rencontres et de partages.

A vous jeunes seniors de Conthey et environs qui avez plus de 55 ans et habitez nos belles communes du soleil, qui aimez partager de bons repas, voyager, jouer aux cartes dans la joie et l'amitié ou tout simplement vous rencontrer pour vous détendre dans une ambiance de franche convivialité et bien plus encore, alors, n'hésitez plus, ralliez-vous à nous!

Pour tous renseignements, prendre contact les responsables ci-dessous:

Paul Gilibert

Président
027 346 25 59
078 824 36 66

Simone Gerber

Vice-présidente et caissière
027 346 23 56

Responsables scrabble:

Christine & Jean-Luc Lemmonier
079 798 07 51



NOTRE CLUB EST OUVERT
A TOUS, N'HESITEZ PLUS,
NE RESTEZ PAS SEUL,
REJOIGNEZ-NOUS.

C'est avec grand bonheur que nous vous accueillerons parmi nous.

Programme 2018 - du 1^{er} avril au 30 juin

Date	Heure	Activité	Lieu	inscription	Délai inscript.	Prix
Avril						
jeudi 12	14h00	Scrabble	Tour Lombarde	non		Chapeau
jeudi 19	13h15	Match aux cartes	Restaurant Fougères	oui	3 jours	CHF 20
Mai						
jeudi 3	13h15	Match aux cartes	Restaurant Fougères	oui		CHF 20
jeudi 17	14h00	Scrabble	Tour Lombarde	non		Chapeau
jeudi 24	7h00	Sortie Payerne musée des avions	Salle polyvalente	oui	4 jours	CHF 100
Juin						
samedi 2	11h00	Pique nique canadien	Cour d'école Plan	oui	3 jours	CHF 25
jeudi 7	13h15	Match aux cartes	Rest. Petits Pois Carottes	oui	3 jours	CHF 25
jeudi 14	14h00	Scrabble	Tour Lombarde	non		Chapeau
jeudi 21	06h30	Sortie Canal de Savière-Chanaz/F	Salle polyvalente	oui	4 jours	CHF 100
vend. 29	18h00	Pétanque	Tour Lombarde	oui	3 jours	Gratuit

Les non membres peuvent participer aux manifestations avec un supplément de CHF 20.

World Café: sur qui «Conthey» pour bien vieillir?

240 Contheysans ont échangé sur cette thématique en août 2017 dans une ambiance conviviale. L'objectif était de connaître les besoins et les préoccupations des seniors.

Cette rencontre organisée par la Commission Santé, Social & Intégration bénéficia de la collaboration avec Promotion Santé Valais et les services de l'administration communale.

Les réflexions ont été menées les domaines suivants:

- Infrastructures et maintien à domicile;
- Promotion du lien social;
- Soutien aux proches aidants;
- Aménagements urbains et mobilité;
- Communication et information;
- Employabilité des personnes âgées et préparation à la retraite.

Alors..., quelles sont les préoccupations des Contheysans?

Les résultats de ces échanges ont mis en évidence la volonté de nos aînés de **maintenir leur vie à domicile** le plus longtemps possible. Pour ce faire, il convient de favoriser en priorité les services à domicile et d'adapter l'offre des transports. Nos seniors ont envie de participer à la vie communale et aux activités proposées. Un meilleur service de transports leur permettrait de conserver leur autonomie, d'éviter l'isolement et la dépendance envers de tierces personnes. Pour avoir accès à ces prestations, ils ont besoin d'être mieux informés.

Conthey a une géographie particulière avec ses 10 villages répartis sur l'ensemble du territoire communal.

La question des transports est primordiale, particulièrement à un âge où l'on se trouve face à des difficultés telles que la perte du permis de conduire, la difficulté à effectuer des trajets, l'utilisation de moyens auxiliaires, etc.

L'information est également un point central des défis relevés, que ce soit les démarches administratives, les aides à disposition, les offres de bénévolat, les activités voire même les possibilités d'aider les autres. Une information centralisée, facile d'accès répondrait à leurs besoins.

Pour pouvoir rester chez eux, les aînés ont proposé des alternatives notamment des **soutiens** financiers pour les frais de logement, des aides à domicile plus présents, des services bénévoles pour les transports. Ils veulent rester proches de leur famille, des amis, de leur réseau social et craignent la solitude. Ils proposent des appuis pour les proches aidants, le maintien des contacts intergénérationnels avec l'entourage, des magasins de proximité, des lieux de rencontre...



La solidarité est également une préoccupation partagée par les participants. Ils se questionnent sur les aides qui pourraient être amenées auprès des personnes seules mais également sur le moyen de les repérer. Les aînés ressentent le besoin de rencontrer des gens, de participer à des activités mais aussi de se rendre utiles. Certaines personnes sont disposées à effectuer des travaux bénévoles voire légèrement rétribués.

Que fait la... Commune?

Le fruit de ces réflexions constitue une solide base pour dessiner des propositions concrètes d'amélioration, pour prioriser les actions à mettre en place et pour prévoir les futurs investissements. Le Conseil communal est conscient des enjeux liés au vieillissement de la population.

Il s'engage dans la mesure de ses possibilités à répondre aux besoins des Contheysans en intégrant les résultats de ce riche échange, dans l'élaboration de ses projets futurs (ex. Agglo Valais Central, etc.)..

La Commission Santé, Social & Intégration n'a pas de baguette magique pour réaliser tous les vœux de la population mais elle a la ferme volonté de répondre au mieux aux besoins énoncés dans les conclusions de ce world café. Des démarches avec les différents partenaires tels que le service de l'action socioculturelle de la commune: Conth'Act, le Centre médico-social, Pro Senectute,... sont en cours. Des actions concrètes ont déjà été mises sur pied (rencontres et animations diverses, cours informatiques, soutien au Club des Aînés,...) et d'autres opérations qui nécessitent une coordination plus importante avec les partenaires sociaux.



Les autorités peuvent influencer positivement l'état de santé de la population à long terme et ainsi améliorer la qualité de vie des citoyens de tout âge. C'est le leitmotiv qui nous anime et nous guide dans le cadre de la démarche vers une labellisation de «Commune en Santé». Nous demeurons sensibles à la place et au bien-être de nos aînés dans notre société.

Claudine Fumeaux,
Vice-présidente et Présidente de la Commission
Santé, Social & Intégration.

Savez-vous lire et écrire?

Evidemment, me direz-vous. Et pourtant... Le 15% de la population suisse éprouve de sérieuses difficultés à lire et à écrire? Cela représente un handicap au quotidien, dans la vie privée, professionnelle et sociale.

A qui la faute? La réponse est nuancée. Les raisons d'une situation d'illettrisme sont diverses et souvent cumulées, entre autres:

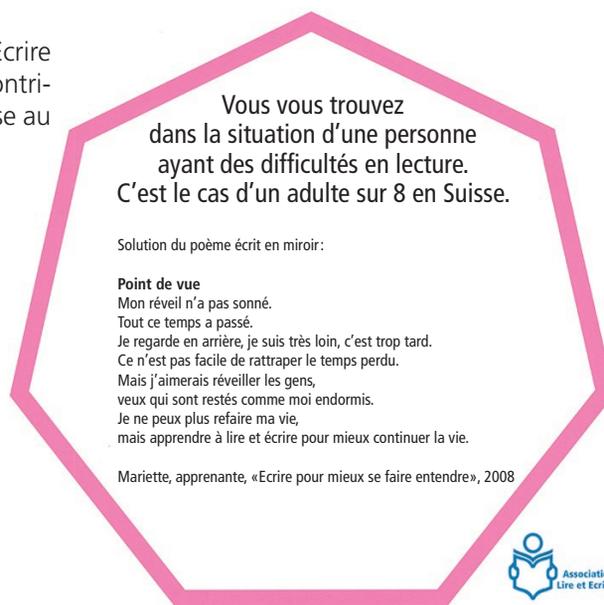
- une scolarité troublée: problèmes familiaux, déménagement, maladie...
- des difficultés d'apprentissage: mémoire, handicap sensoriel, troubles du langage, limitation intellectuelle...
- un environnement socio-culturel et familial pauvre: s'il n'y a aucun livre à la maison, l'enfant ne verra pas le rapport entre ce qu'il apprend à l'école et son vécu quotidien
- la perte de l'habitude: une personne qui écrit rarement et qui ne lit pas peut oublier ce qu'elle a appris à l'école.

Aujourd'hui l'écrit est absolument partout. Avant, une femme de ménage, un manoeuvre sur un chantier ou un ouvrier agricole pouvaient

travailler sans maîtriser vraiment lecture et écriture. C'est devenu tout à fait impossible. Dans tous les métiers, savoir au moins lire une consigne ou écrire un rapport est devenu nécessaire.

Les conséquences de l'illettrisme sont très sérieuses. Elles vont de l'impossibilité d'accompagner les enfants dans les devoirs à domicile à la difficulté de trouver ou garder un emploi, en passant par l'incapacité à remplir un document administratif.

L'Association Lire et Ecrire présentée ci-dessous, contribue à donner une réponse au problème d'illettrisme.



L'Association Lire et Ecrire



Lire et Ecrire Valais fait partie de l'Association Lire et Ecrire Suisse romande. Nous sommes présents dans tout le Valais francophone, à travers 18 cours dispensés à Sierre, Sion, Martigny, Monthey et Vouvry.

Lire et Ecrire est la seule association qui offre des cours permettant d'apprendre à MIEUX LIRE ET

MIEUX ECRIRE. **Les personnes qui fréquentent nos cours sont des adultes qui possèdent un très bon niveau de français oral, mais qui n'ont pas fait d'études et n'ont pas ou peu de formation professionnelle.** Notre public n'est pas le même que celui des services d'intégration qui proposent des cours de français langue étrangère.

Informations pratiques

Cours du début septembre à fin juin.

Cours de 2 heures une fois par semaine, en journée ou le soir. Chaque apprenant peut commencer à n'importe quel moment de l'année et suivre un à deux cours par semaine.

Pour tout renseignement:
027 321 22 77 (permanence le jeudi matin)
ou valais@lire-et-ecrire.ch

Bénévoles

Service des bénévoles «Solidarité Bénévoles» – CMS des Coteaux de Soleil

Une des missions de tout CMS est notamment de garantir, de la naissance à la fin de vie, une offre médico-sociale professionnelle et coordonnée à l'ensemble de la population. Parmi les différents services proposés, le service «Solidarité Bénévoles» en est un qui favorise le maintien à domicile.

Un service peu connu mais fort précieux: le service des bénévoles

«Solidarité Bénévoles» est un service qui a pour mission principale de contribuer, le plus longtemps possible, au maintien à domicile des personnes âgées ayant une mobilité réduite, en proposant une aide à la vie quotidienne, les prestations suivantes:

- **Livraison de repas** complets et équilibrés, tenant compte (si nécessaire) de régimes spécifiques à domicile. Ces derniers sont facturés CHF 12.50 ou CHF 8.50 l'unité en fonction de la portion (repas ou demi-repas).
- **Transports sanitaires** (médecin, dentiste, thérapies diverses), culturels (coiffeur, visites aux proches, etc.) et/ou au foyer de jour par exemple (facturation à CHF 0.70 le km).

Ce complément précieux aux services d'aides et de soins à domicile représente un maillon essentiel dans la chaîne du maintien à domicile.

Les bénéficiaires de ce service

Le service concerne notamment les adultes et les personnes âgées, malades, isolées ou en situation de handicap vivant sur les communes d'Ardon, Chamoson, Conthey et Vétroz. Les demandes peuvent être faites par les personnes elles-mêmes, la famille, les infirmières, les médecins ou les hôpitaux.

Les bénévoles

Les prestations proposées sont effectuées par des bénévoles, offrant ainsi de leur temps et de la disponibilité.

Devenir bénévole?

Afin d'assurer un soutien dans des conditions optimales, nous recherchons des bénévoles pour rejoindre l'équipe déjà en place.

En fonction de ses possibilités et de ses intérêts personnels, tout un chacun peut devenir bénévole, que ce soit à un rythme préalablement établi ou pour des dépannages ponctuels. Diverses rencontres et formations sont organisées pour les bénévoles. Les frais des bénévoles durant leur mission, leur sont défrayés.

Nous profitons également pour re-MERCIer tous les bénévoles pour leur précieux temps mis à disposition!

Quelques qualités indispensables pour devenir bénévole: être à l'écoute, faire preuve de discrétion, être ouvert, prendre le temps et être disponible.

Voulez-vous rejoindre notre équipe de bénévoles? Ou en découvrir davantage concernant les différentes prestations proposées? N'hésitez pas à contacter:

Corine Broccard
coordinatrice du secteur
027 345 37 12
corine.broccard@cmsr-shc.ch

cmss LES COTEAUX DU SOLEIL

service d'entraide bénévole SOLIDARITE BENEVOLES

un maillon essentiel dans la chaîne du maintien à domicile

MISSION PRINCIPALE

Contribuer, le plus longtemps possible, au maintien à domicile des personnes âgées, en proposant une aide à la vie quotidienne.

PRESTATIONS

- **LIVRAISON DE REPAS :** complets et équilibrés, tenant compte (si nécessaire) de régimes spécifiques à domicile. Le prix d'un repas est de Frs 12,50.-. Il est aussi possible de commander des demi-portions à Frs 8,50.-
- **TRANSPORTS :** sanitaires (médecin, dentiste, thérapies diverses), culturels (coiffeur, visites aux proches) et/ou au foyer de jour par exemple (facturation à Frs 0,70.- le km)

BENEFICIAIRES

Pour les adultes et les personnes âgées, malades, isolées ou en situation de handicap vivant sur les communes d'Ardon, Chamoson, Conthey et Vétroz. Les demandes peuvent être faites par les personnes elles-mêmes, la famille, les infirmières ou encore les médecins.
Les prestations sont effectuées par des bénévoles, offrant ainsi de leur temps et de la disponibilité.

DEVENIR BENEVOLE

En fonction de ses possibilités et de ses intérêts personnels, tout un chacun peut devenir bénévole, que ce soit à un rythme préalablement établi ou pour des dépannages ponctuels. Diverses rencontres et formations sont organisées. Les frais des bénévoles durant leur mission leur sont défrayés.

- **APTITUDES :** écoute, preuve de discrétion, ouverture, disponibilité, etc.
- **CE QUE NOUS OFFRONS :** défraiement des km parcourus, prestations assurance, rencontres, sorties, formations, etc.

**Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles ?
Ou en découvrir davantage concernant les différentes prestations proposées ?**

La coordinatrice du secteur des Bénévoles se fera un plaisir de répondre à vos questions
au 027 345 37 12 ou à l'adresse suivante : corine.broccard@cmsr-shc.ch.

SERVICES TECHNIQUES

Gestion des déchets

La mise en vigueur de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2018 a suscité de nombreuses questions auprès de la population au sujet du tri des déchets.

Nous vous donnons ci-dessous quelques informations sur les diverses possibilités de tri proposées par la commune de Conthey.

Tri des plastiques

Pour l'instant, le tri des plastiques s'avère difficile en raison des salissures et de la forte diversité des matières sur le marché. En Suisse, un faible pourcentage est recyclé à ce jour, le solde finit sa vie en incinération, au même titre que les ordures ménagères. Pour Conthey, celui qui n'est pas recyclé est amené à l'UTO où il est valorisé thermiquement en produisant de la chaleur. Par contre, les bouteilles plastiques issues des commerces peuvent être ramenées directement chez eux, soit: bouteilles vides de produits laitiers, produits de lessive, détergents de nettoyage, shampoing, produits pour la douche, savons, lotions, crèmes, vinaigre, huile, sauces.

Tous les plastiques restants (barquettes et emballages plastiques ayant contenu des aliments, viandes, légumes, même s'ils sont lavés) doivent être mis dans les sacs taxés avec les ordures ménagères.

La déchetterie de Beusson et le centre de tri Ecobois acceptent les déchets encombrants en plastique tels que grands plastiques d'emballages propres, sacs d'engrais, à pellets propres, estagnons de toute grandeur mais rincés, chaises en plastique, etc.

Tri du PET

L'élimination du PET peut se faire en ramenant les bouteilles dans les conteneurs placés dans les commerces ainsi qu'à la déchetterie de Beusson. Des conteneurs à PET sont également à disposition dans certains écopoints. Malheureusement, en raison d'un mauvais tri des utilisateurs qui y mettent des bouteilles plastiques, les PET récoltés ne peuvent être recyclés et doivent être amenés,

à la charge de la Commune, à l'UTO où ils sont brûlés, ce qui n'est pas très écologique, vous en conviendrez.

C'est pourquoi nous rappelons à la population qu'il est important de bien trier et de mettre uniquement le PET dans les conteneurs prévus à cet effet qui sont indiqués par l'affichage ci-dessous.



Collecte de textiles et de chaussures

Pour la bonne cause, les vieux habits, textiles, linges de maison et chaussures peuvent être réutilisés. Ils font l'objet d'un tri minutieux afin de dégager ce qui peut encore être porté, le solde servant à la fabrication de chiffons, de matériau d'isolation phonique et de rembourrage.

Les points de collecte sont les suivants: déchetterie de Beusson, centre de tri Ecobois, écopoints, et différents commerces.

La société VALTEX qui possède cinq conteneurs sur la Commune (déchetterie de Beusson, écopoint Plan-Conthey, écopoint de Châteauneuf) a récolté plus de 47 tonnes de textiles, chaussures et jouets pour 2017.

Cette filière de recyclage qui est une société à but non lucratif et reconnue d'utilité publique permet de générer et financer divers types de métiers qui permettent de créer des activités de formation, de requalification et d'insertion professionnelles pour des personnes exclues du premier marché de l'emploi.

La société TEXAID qui possède aussi des conteneurs dans différents commerces de la Commune a récolté plus de 12 tonnes de vêtements usagés en 2017.



Collecte de papiers

Le service de ramassage de papiers, effectué par le Mouvement Scout Contheysan pour les villages de Vens, Plan-Conthey et Châteauneuf, s'effectuera une fois tous les deux mois, le dernier samedi du mois, soit:

le	31	mars	2018
le	26	mai	2018
le	28	juillet	2018
le	29	septembre	2018
le	24	novembre	2018
le	25	janvier	2019

Ce ramassage concerne uniquement la population (commerces et industries exclus). Les papiers seront déposés au bord du trottoir, dans des cartons ou ficelés, pour 8h, le jour de la collecte. Les papiers et cartons peuvent aussi être amenés directement dans les différentes bennes et moloks installés dans les déchetteries et centres de tri.

Ramassage des crottes de chiens aux abords des localités

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que les sacs à crotte sont à disposition aux abords des localités, sur les chemins fréquentés par les promeneurs et leurs chiens. Les sacs doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet. S'il n'y a pas de poubelle à disposition, les sacs peuvent être aussi mis dans les moloks (aucun autre déchet ne doit être mis dans ces sacs à crotte). Une analyse sera effectuée sur certains secteurs pour éventuellement rajouter des distributeurs et des poubelles.

Déchets gastro ou alimentaires

Les déchets gastro ou alimentaires (cuits et crus), à l'exception de la viande crue, du poisson cru, des moules et des os, peuvent être amenés directement à la déchetterie de Beusson ou au centre de tri Eco Bois, où des conteneurs sont prévus à cet effet. Pour rappel, il est interdit d'utiliser des sacs plastiques ou des sacs biodégradables pour jeter ces différents déchets. Un récipient en plastique est à utiliser pour la récolte.

Celui-ci sera directement vidé dans le container mis à disposition.

Ces déchets gastro seront transformés en biogaz. De nouveaux emplacements dans certains écopoints font actuellement l'objet d'une analyse de faisabilité.

Vous pouvez ramener dans un magasin, généralement celui où vous les avez acheté-e-s, un grand nombre d'appareils et matières. Les commerces ont notamment l'obligation de reprendre:

- les bouteilles en PET (portant le logo PET-Recycling officiel);
- les piles et accumulateurs,
- les luminaires et sources lumineuses;
- les petits appareils électriques et électroniques et électroniques, gros appareils électroménagers (lave-linge, frigidaire, etc.);
- les équipements électriques et électroniques pour l'informatique, les loisirs, le bureau et la communication;
- les déchets spéciaux (peintures sprays inflammables, etc.).

Pour le reste, certains commerces reprennent également, de manière volontaire, car c'est à leur bon vouloir: les emballages en aluminium, y compris les canettes, les textiles et chaussures, les bouteilles en plastique, les briques de lait et jus, les capsules en aluminium (café), les cartouches d'encre, les cartouches de filtres à eau, les médicaments, thermomètres, contenant du mercure, les lunettes, etc.



Lorsque vous aurez réutilisé, réparé, trié et recyclé vos déchets, vous pourrez jeter le solde dans votre sac taxé, notamment:

- les emballages en plastique de viande, légumes, etc.;
- les papiers et cartons sales ou ayant été en contact avec de la nourriture (mouchoirs, papier-ménage, carton à pizza, etc.);
- les couches culottes, cotons tiges, tampons et autres produits d'hygiène (serviettes hygiéniques, lingettes, brosses à dents, etc.);
- les textiles hors d'usage ou souillés (peinture, cirage), chaussures comprises,
- les sacs d'aspirateur;
- les déchets composés de matières diverses indissociables tels que les emballages de bonbons, de chips, etc.;
- les éléments en caoutchouc tels que tuyaux, élastiques, etc.;
- les litières agglomérantes pour animaux;
- et tout autre déchet qui ne peut pas être recyclé.

Pour rappel, il est strictement interdit de déverser des déchets dans les égouts ou de les brûler dans une cheminée sous peine d'amende. (NB: il est beaucoup moins cher d'utiliser des sacs taxés que d'avoir recours à une entreprise spécialisée pour déboucher vos canalisations ou celles de la commune).

Propreté sur la commune de Conthey

Afin de donner une bonne image et de mettre en valeur ce beau territoire que nous avons la chance de fréquenter, il est demandé à tout un chacun de faire des efforts pour ne plus laisser traîner des déchets de toutes sortes aux abords des routes, des places publiques, des vignes, des cultures, etc.

Bientôt, les premiers sulfatages auront lieu et les stations de lavage pour les produits phytosanitaires, gracieusement mises à disposition des usagers par les communes,

seront prises d'assaut. C'est donc le bon moment pour rappeler que ces lieux servent uniquement pour le lavage du matériel et ne sont en aucun cas un endroit pour déposer des restes de produits phytosanitaires ou leur contenant. Ils sont à amener à la déchetterie de Beusson, à Eco Bois ou dans les centres de vente. Une attention particulière est demandée aux exploitants des vignes sur le fait de rendre propres les routes de vigne après le passage des chenillards ou après l'entreposage de compost ou autre sur les abords de celles-ci.

Une surveillance de la propreté sur la Commune sera mise en place et la dénonciation des contrevenants sera faite par la Police communale.



Conclusion

Les Services techniques tiennent à remercier les nombreux citoyens qui mettent en pratique le tri des déchets et respectent les directives mises en place.

Des adaptations sont encore nécessaires et seront progressivement mises en place en fonction des besoins. Pour toute information complémentaire sur le tri des déchets, vous pouvez vous rendre sur le site communal www.conthey.ch ou téléphoner directement au secrétariat des services techniques (027 345 45 40) tous les matins.

Les Services Techniques

Les jardins de la commune de Conthey

L'importance des jardins pour une commune n'est plus à démontrer. Lieux de détente, zone de jeux, massifs de fleurs ou simple lieu de rencontre où l'on profite d'un cadre à l'extérieur sont appréciés par la plupart d'entre nous.

Le travail des employés des Parcs et jardins de la commune de Conthey est essentiellement d'entretenir les 4 hectares de gazon, les différents types de massifs (ronds-points, îlots et parcs) et d'effectuer les fauches dans un but d'aménagements paysagés différents et efficaces. L'équipe veille au fleurissement des ronds points, des lieux de passage et des

différents bacs situés sur le territoire communal. Elle s'occupe également du nettoyage des différentes fontaines qui nécessitent un suivi quasiment mensuel.

Suite à différents aménagements et infrastructures réalisés sur ces 4 dernières années, la surface de gazon à entretenir a augmenté de 42%. Parmi ces réalisations, nous avons le parc de jeux à l'UAPE de Erde, le grand parc de jeux se situant derrière l'école de Châteauneuf dont une moitié est déjà ouverte au public.



La suite suivra ce printemps. Pour l'année 2018, un nouveau parc de jeux sera construit à Daillon sous la chapelle. Le projet est dans les mains de l'Etat du Valais, il devrait démarrer à la mi-été.

En plus des activités paysagères, l'équipe des Parcs et jardins s'occupe de l'installation du matériel mis à disposition pour les différentes manifestations contheysannes, dont voici les principales: la foire de la Saint-Georges à Conthey, les marchés contheysans, le 1^{er} août, Goût et Patrimoine à la Tour Lombarde et la fête des voisins à Châteauneuf. En 2017, cela a représenté plus de 478 heures de travail.

Alors voilà, chers lecteurs, nous espérons que vous avez pu faire plus ample connaissance avec notre service et, les beaux jours arrivant, nous vous souhaitons à toutes et à tous de beaux jardins fleuris avec de belles récoltes de fruits et légumes.



AGRICULTURE / VITICULTURE

Projet de maintien du vignoble en terrasse

La commune de Conthey a initié une démarche visant au maintien de son vignoble en terrasse.

Une étude préliminaire a été mandatée et porte sur quatre axes : les murs de vignes, le réseau d'irrigation, les accès au vignoble et l'évacuation des eaux de surfaces.

Le périmètre d'étude prend en compte les secteurs d'encépagement de la commune, sans le vignoble cultivé en zone à bâtir, et couvre une surface d'environ 316 hectares. Les informations inventoriées et les cartes élaborées donnent une vue d'ensemble de la situation actuelle du vignoble contheysan.

L'étude préliminaire a relevé des besoins en réfection de murs et d'infrastructures dans les réseaux d'irrigation. Dans certains secteurs des problèmes relatifs à l'évacuation des eaux de surface ont pu clairement être identifiés. Les écoulements de ces eaux provoquent un ravinement des surfaces et augmentent le risque d'effondrement des murs de soutènement.

Des séances avec l'Office cantonal des améliorations structurelles et avec un expert de l'OFAG ont eu lieu. Il a été demandé de prendre en compte la protection des espaces réservés aux cours d'eaux qui

traversent le vignoble et de prioriser des secteurs d'intervention.

Si nous poursuivons ce projet de maintien du vignoble en terrasse, nous pourrions bénéficier d'un subventionnement cantonal et fédéral. Toutes les étapes seront coordonnées avec l'Office cantonal des améliorations structurelles, le syndicat des vigneron, les consortages et les différents propriétaires.

Le vignoble contheysan est un des plus importants du canton et mérite notre attention. Un tel projet est nécessaire pour mettre en valeur notre viticulture et notre patrimoine.



Mur de vigne effondré

Avis aux viticulteurs:
Les inscriptions pour les appellations «Grand-Cru de Conthey» sont fixées au 31 mai 2018.

Dany Jollien
Conseiller communal en charge des affaires agricoles

BOURGEOISIE

Triage forestier



Yann Thiessoz, le garde-forestier, se tient à votre disposition et se fera un plaisir de répondre à toutes vos demandes et questions concernant les forêts, ainsi que les travaux réalisables par l'équipe forestière.

Tél. 079 640 87 22
forets@conthey.ch

Présentation du triage forestier

Le triage forestier de Conthey Vétroz Ardon est une équipe forestière appartenant à la Bourgeoisie de Conthey. En saison estivale, elle se compose d'un garde forestier et de quatre forestiers bûcherons qualifiés. Elle dispose d'un équipement moderne qui permet d'assurer l'entretien des forêts bourgeoisiales, communales et privées.

Le personnel forestier passe une grande partie de son temps de travail en forêt. La majorité de la surface forestière du triage a une fonction protectrice particulière contre les avalanches, les chutes de pierres et les glissements de terrain. L'objectif est d'atteindre des peuplements stables, résistant aux facteurs externes et de maintenir des surfaces de rajeunissement permanent.

Voici un exemple d'un massif forestier après l'intervention des forestiers-bûcherons, les zones dégagées permettront la pousse de jeunes arbres.



1. Avant



2. Après

En plus des tâches purement forestières, l'équipe du triage offre toute une série de prestations destinées aux particuliers. L'abattage, la taille, l'élagage et le dessouchage d'arbres d'ornement font partis des travaux que ces professionnels du bois réalisent grâce à un parc machine adéquat.

Pour valoriser le bois indigène et répondre à une demande de la population, le triage forestier fournit du bois de feu et du mobilier urbain personnalisable à la demande.



Voici quelques exemples de produits en bois:



Le triage forestier a aussi investi cette année dans un nouveau véhicule pour assurer la livraison de bois de feu et le transport de matériel lors des différents chantiers. Le choix de cet utilitaire s'est porté sur la marque «MAN» vendue par le garage «Centre-Auto Broccard SA» à Conthey.

MANIFESTATIONS

Avril 2018

SA-DI	07-08		Championnat Suisse des Solistes - Fanfare La Contheysanne (Salle polyvalente)
SA	14		Concert - Chœur d'hommes « Le Temps de Vivre » (Salle polyvalente)
DI	15		Loto - Ski-Club Sanetsch & FC Erde (Salle polyvalente)
SA-DI	21-22		Amicale Quintette - Fanfare La Contheysanne (Salle polyvalente)
VE	27		Loto - SFG Conthey (Salle polyvalente)
DI	29		Concert - Chœur mixte Ste-Famille (Eglise d'Erde)

Mai 2018

VE-DI	04-06		Fête Cantonale de Chant - Sociétés de Chant du Valais (Salle polyvalente)
JE-DI	10-13		Exposition des artistes contheysans - Art'Conthey (Salle polyvalente)
SA	12		Foire St-Georges - UCCP Union Commerçants Conthey Plaine (Plan-Conthey)
VE-SA	18-19		Concerts - Chorale du Petit St-Bernard (Salle chapelle, Aven)
SA-DI	26-27		Convention de tatouages - Alchemy Tattoo Expo (Salle polyvalente)
SA	26		Inauguration Espace Vert - salle de la Morge - giratoire des Rottes (Châteauneuf)

Juin 2018

MA	12		Assemblée Bourgeoise & Conseil général - (salle de gymnastique - St-Séverin)
SA-DI	16-17		60 ^e anniversaire - Football Club Erde (Terrain du FC Erde)
VE	29		Championnat Contheysan de pétanque (La Tour Lombarde)
SA	30		Championnat Valaisan doublettes mixtes (La Tour Lombarde)

Juillet 2018

MA	31		Fête Nationale (Place de la Tour Lombarde)
----	----	--	--

Août 2018

SA	11		Tour des Stations (Salle polyvalente)
SA	25		Pecafoot (Terrain de foot à Erde)

Septembre 2018

SA	22		Goûts et Patrimoine (Place de la Tour Lombarde)
----	----	--	---

Octobre 2018

MA	02		Conseil général (Salle de la Morge, Châteauneuf)
DI	07		Loto - Hélios Basket (Cafés Vétroz)
VE	19		Concert - Chorale St-Théobald (Eglise St-Séverin)
VE-DI	26-28		Théâtre en patois - A Cobva groupe folklorique (Salle Edelweiss, Erde)

Novembre 2018

VE-SA	02-03		Théâtre en patois - A Cobva groupe folklorique (Salle Edelweiss, Erde)
SA	03		Concert - Brass Band 13 Etoiles (Salle polyvalente)
DI	04		Loto - Ski-Club Conthey (Salle polyvalente)
ME	07		Brisolée des Aînés - Club des Aînés de Conthey (Salle polyvalente)
DI	18		Loto - Chœur mixte Ste-Famille (Salle polyvalente)
DI	25		Loto - Chanson des Fougères (Cafés de Châteauneuf)

La famille Roh d'Aven: la classe au pluriel!

«Du jamais vu au Championnat valaisan des solistes: pour sa dernière participation, Mathilde Roh réalise le doublé. En plus, elle est accompagnée sur le podium par son frère Julien et sa sœur Emma!

Une issue incroyable!

Voilà le commentaire des organisateurs à l'issue de la 23^e édition de cette compétition. La fratrie Roh de La Contheysanne a en effet réalisé l'exploit inédit et extraordinaire de remporter les trois premières places de ce concours.

Un exercice de haute voltige

Il règne une effervescence bouillonnante en ce samedi 9 décembre 2017 au Collège des Creusets à Sion. Dès le début de la compétition, on sent poindre une certaine tension, qui ne va cesser d'augmenter tout au long de la journée. Il n'est en effet pas évident, pour les solistes, de franchir la barre des qualifications, car les jurés n'en retiennent qu'un sur trois pour le concours. Cette 2^e phase, lors de laquelle les concurrents sont accompagnés au piano, conduit les jurés à désigner les vainqueurs de chaque catégorie et les 8 meilleurs d'entre eux qui participent à la grande finale.

«Les Valaisans sont meilleurs que les Britanniques»

Il est 19h et tous les spectateurs ont rejoint la salle où va se dérouler la finale. La tension est à son comble parmi les solistes, mais aussi au sein du public. Cette ultime étape est en effet le moment le phare de la compétition, tant pour les participants que pour leurs parents et les représentants des fanfares. L'annonce des finalistes débute, les cris de joie se succèdent, des larmes perlent dans les yeux... Première appelée: Mathilde au cornet, puis Emma au baryton et enfin Julien au trombone. Les visages de leurs parents et des membres de La Contheysanne présents dans la salle rayonnent de bonheur et de fierté...

La finale permettra au public de découvrir des prestations magnifiques

et de vivre des moments d'intense émotion. Mathilde, victorieuse en 2016 et grande favorite de la compétition, va réussir une performance extraordinaire, qui placera la barre à un niveau très élevé. Emma, qui lui succède et qui est la plus jeune des finalistes, ne va pas trembler, malgré ses 15 ans, et présenter elle aussi une superbe interprétation. Julien, le dernier à se produire, parviendra quant à lui à décrocher un tonnerre d'applaudissements, grâce à une musicalité et un style incomparables...

L'attente des résultats de la finale maintient la tension à un niveau extrême, même si l'annonce de ceux du concours permet aux vainqueurs de retrouver le sourire et à leurs supporters de se lâcher quelque peu... Emma va décrocher le titre de championne valaisanne de baryton dans la catégorie des cadets, Julien celui de champion valaisan de trombone et Mathilde celui de championne valaisanne de cornet. C'est déjà remarquable!

Avant l'annonce des résultats de la finale, le trio d'experts étrangers relèvera le niveau exceptionnel de cette compétition. Le président du jury, le Britannique Ian Porthouse, en arrivera même à dire que les solistes valaisans sont actuellement meilleurs que ceux de son pays...

Débute enfin le moment le plus attendu de la journée. On commence par la 8^e place. Plus on avance, plus le visage des supporters de la fratrie Roh s'illumine... 7^e, 6^e... Et tout à coup, il ne reste que les 3 premières places à annoncer et... que les 3 Roh de La Contheysanne à désigner! Emma obtient le 3^e rang, Julien le 2^e et Mathilde la victoire, avec le score record de 99,5 points sur 100.

Quel honneur pour Conthey!

Du jamais vu dans cette compétition. C'est la première fois que 3 musiciens d'une fanfare, d'un village et d'une commune trustent les 3 premières places du Championnat valaisan. C'est un honneur pour La Contheysanne, pour Aven et pour Conthey. Mille bravos aux trois musiciens de la famille Roh pour ce

résultat exceptionnel, qui va les amener à décrocher le titre de Valaistars du mois de décembre, décerné par le Nouvelliste. Il s'agit également d'associer à cette reconnaissance leur frère cadet, Loïc, lui aussi musicien de La Contheysanne, qui a remporté la victoire au xylophone dans sa catégorie au Concours valaisan des percussions, en novembre passé, et la 3^e place de la finale.

Il ne faudrait enfin oublier de féliciter tous les jeunes qui prennent part à ces compétitions et qui sont les moteurs pour l'avenir des sociétés de musique. La Commune de Conthey peut s'enorgueillir d'avoir vu cette année 4 membres de ses fanfares participer à la grande finale, dont Loïse Boulnoix de la Lyre, et, en plus, son petit frère, Noé, décrocher la victoire dans la catégorie des minimes.

Concours national des solistes

La Contheysanne organise cette année le 44^e Concours national des solistes, qui se déroulera à Châteauneuf les **7 & 8 avril** prochain. Allez donc nombreux soutenir les jeunes Contheysans, qui participeront à ces joutes musicales.

Le vainqueur général de cette compétition, de même que Mathilde Roh, qui a remporté le championnat valaisan, se verront offrir l'opportunité unique et exceptionnelle de se produire en soliste avec l'ensemble de cuivres le plus réputé au monde, **Black Dyke Band**. Ce concert aura lieu le **samedi 21 avril 2018** à la salle polyvalente de Châteauneuf. A ne manquer sous aucun prétexte! Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur le site internet de La Contheysanne www.lacontheysanne.ch.



Conthey soutient «Le Tour des Stations»



...et organise deux départs

Les participants du Tour des Stations parcourront les paysages enchanteurs du Valais, des vignobles à la haute montagne, en traversant pâturages naturels, petits villages authentiques et stations reconnues internationalement.

Ouvert à tous les passionnés de vélo de Suisse et d'ailleurs, le Tour des Stations a pour vocation, outre sa qualité sportive, de faire découvrir la région. Les pays traditionnels du cyclisme connaissent les charmes du Valais en hiver, mais bien moins ceux des autres saisons.

Un défi sportif pour tous passionnés de vélo

Imaginez une course cycliste d'endurance au cœur du Valais proposant un défi sportif exceptionnel reliant les stations de la région dans l'environnement grandiose qui le caractérise. Nommé **Tour des Stations**, ce challenge va devenir une réalité le **11 août 2018** en proposant trois parcours bientôt mythiques avec ses six derniers kilomètres non-asphaltés.

Conthey, village départ

MEDIOFONDO + E-FONDO

Au départ de Conthey, vous débutez votre Mediofondo / E-Fondo en direction de Nendaz, où vous empruntez une route panoramique dans les pâturages qui vous mènera jusqu'au sommet du Col de la Croix-de-Cœur et ses 2174 m. Une dernière courte descente vous mènera au cœur de Verbier. Là, comme Alberto Contador au Tour 2009, vous aurez finalement triomphé de certainement l'une des plus belles cyclosporives des saisons à venir...



3 PARCOURS EXCEPTIONNELS...

ULTRA FONDO + TEAM 3xRELAIS

220 km

7'400 m

MARMOTTE GRANFONDO

130 km

4'500 D+

MEDIOFONDO + E-FONDO

50 km

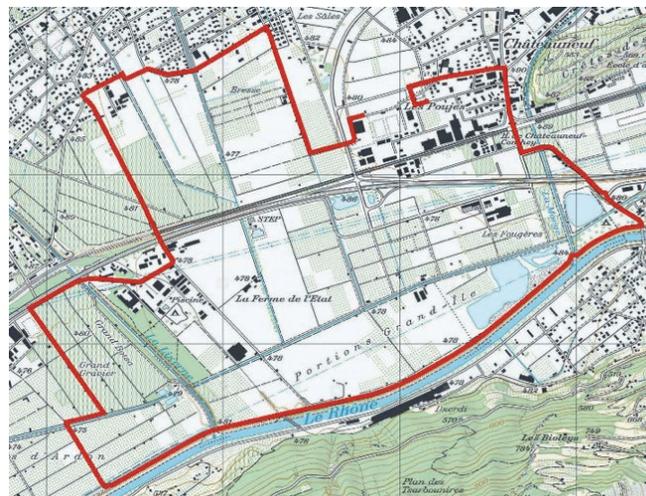
2'200 D+



BAMBINOFONDO

Enfin, si vous avez plus de 7 ans et voulez vous mesurer sur une distance plus modeste, en plaine, et en compagnie du champion de suisse 2016 sur route **Jonathan Fumeaux** alors la Bambinofondo est pour vous. La Commune de Conthey, avec le soutien de l'organisation du Tour

des Stations, permet à tous les passionnés de vélo, compétiteur en herbe, famille ou encore entre amis, de se mesurer, dans une ambiance amicale sur un parcours d'environ 11 kilomètres spécifiquement aménagé et sécurisé au départ de la Salle polyvalente de Châteauneuf.



Informations et inscriptions

TOUR DES STATIONS	DISTANCE	→ 30.06.2018	→ 11.08.2018
<i>ULTRAFONDO</i>	220 km	110.-	120.-
<i>ULTRA TEAM RELAIS x 3</i>	220 km	300.-	330.-
<i>GRANDFONDO</i>	130 km	100.-	115.-
<i>MEDIOFONDO/E-FONDO</i>	50 km	75.-	85.-
<i>BAMBINOFONDO</i>	11 km	10.-	10.-

La finance d'inscription pour la Bambinofondo est prise en charge par la Commune de Conthey. Pour vous inscrire ou pour obtenir plus d'informations sur cet événement exceptionnel, rendez-vous sur le site: www.tourdesstations.ch



Pour la commission des sports
Christian Dessimoz

PAS MAGIC

MAGIC PASS



CHF
269*

**Magic
Pass**

30 STATIONS | ÉTÉ & HIVER

- ENFANTS : OFFRE SPÉCIALE AVEC CHÈQUES FAMILLES**
- Participation de Télé Conthey – Télé Anzère : CHF 69.00
 - 2 chèques familles : CHF 100.00
 - Votre Magic Pass : CHF 100.00

Offre uniquement valable avec chèques familles - A commander sur magicpass.ch
La procédure pour le remboursement des participations vous sera transmise dans le Conthey Info de Juillet 2018

Marché de Conthey



Le rendez-vous des amateurs de produits du terroir fait son grand retour!

Après une saison hivernale d'exception, le printemps semble enfin pointer le bout de son nez. Si les skis ne sont pas complètement rangés à la cave, il serait peut-être opportun de penser à sortir son sac à commissions.

L'idée est plutôt alléchante, puisque dès le mois d'avril et jusqu'en octobre 2018, le Marché de Conthey reprendra ses quartiers à la Tour Lombarde. En effet, tous les derniers mercredis du mois de 10h à 14h, c'est une quinzaine de commerçants qui vous y accueilleront et qui proposeront de découvrir leurs produits locaux.

Boucherie, fromages, fruits, légumes, boulangerie, vins, bières et autres spécialités seront à l'honneur du désormais incontournable Marché de Conthey. L'évènement propose aussi à ses visiteurs de se restaurer sur place et de partager l'apéro dans la convivialité.

Pour vous y rendre dans la bonne humeur, nous vous proposons de réserver les dates suivantes pour 2018:

- 25 avril
 - 30 mai
 - 27 juin
 - 25 juillet
 - 11 août
- Marché Tour des stations
à la halle polyvalente
- 29 août
 - 26 septembre
 - 31 octobre

En collaboration avec l'entreprise AUTOCARS EVÉQUOZ SA, l'organisation met à disposition une navette de bus gratuite, afin de faciliter l'accès à la manifestation.

Arrêts	Aller	Retour
Camping des Îles	10:45	14:30
Châteauneuf-centre	10:48	14:27
Conthey - Gémio	10:49	14:26
Conthey - Gds-Prés	10:50	14:25
Conthey - Chalet	10:52	14:23
Conthey - Village	10:54	14:21
Conthey - Provins	10:56	14:19
Vens	10:58	14:17
Tour Lombarde	11:00	14:15

Infos et promotion:
www.facebook.com/marchedeconthey



Enfin, pour les nouveaux commerçants souhaitant proposer leurs produits, nous vous invitons à contacter M. Emmanuel Chassot, président, au 079 414 97 67 ou par E-mail à marchedeconthey@bluewin.ch

En attendant de partager ses moments gourmands avec vous, n'oubliez pas de continuer à chatouiller vos papilles, en consommant des produits de qualité.

Pour le Marché de Conthey
Brasil Bruno
animateur socio-culturel
p/o Emmanuel Chassot

TOUR LOMBARDE

Un tipi à la Tour Lombarde

La Commune de Conthey en partenariat avec la société Planzer proposera, d'avril à octobre, pour les années 2018 et 2019, un espace original d'une capacité maximale de 80 personnes pour vos prochaines rencontres.

Vous souhaitez louer ce Tipi pour un mariage, un anniversaire, une fête de famille ou encore un événement d'entreprise, n'hésitez pas à prendre contact directement auprès de l'Administration communale qui vous renseignera volontiers sur les disponibilités, les tarifs et les conditions de location.



Valorisation de la place de la Tour Lombarde



Source: tourlombarde.ch, photographe: Jean-Claude Roh

Un espace d'exception aux multiples potentiels!

Afin de mieux faire connaître l'histoire de la Tour, et de promouvoir et/ou diversifier son usage, la commune de Conthey a mandaté le bureau Pacte3F (www.pacte3f.ch) pour réaliser un état des lieux du site actuel, identifier ses points forts et ses points faibles, et proposer des projets ou événements pour animer ce site historique d'exception. Aujourd'hui, la Tour Lombarde représente **un haut lieu de diversité culturelle et patrimoniale** en offrant la possibilité de découvrir des vins locaux dans son caveau de dégustation, en mettant en avant des artistes grâce à son étage aménagé en galerie d'exposition et en proposant à la location des salles équipées permettant de se réunir à diverses occasions. Les abords de la Tour sont aujourd'hui sous-exploités et c'est justement la valorisation de la place de la Tour qui nous intéresse dans ce cadre...

En effet, chaque village aime mettre en avant un quartier, un monument, une place qui permet de rassembler les citoyens et de leur faire vivre des moments festifs et conviviaux. Notre but consiste donc à révéler les potentiels de cette place, qu'ils soient paysagers, patrimoniaux (culturels), touristiques ou autres, afin de vous proposer, chers citoyens, un projet de valorisation qui augmentera spécifiquement l'attractivité du lieu, et votre qualité de vie en général.

Aidez-nous à dessiner les contours du projet de valorisation de la place de la Tour!

A ce jour, le travail vient de commencer, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de dynamisme que nous souhaitons vous inviter à répondre à quelques questions visant d'une part à mieux connaître vos besoins et attentes par rapport à l'aménagement



Pour participer au sondage:

- scannez le QR code
- ou taper l'url suivant dans votre navigateur web:
<https://fr.surveymonkey.com/r/PlaceTour>

d'une place publique, et dans un second temps, d'identifier avec vous le type de projets ou événements qui pourraient venir animer / diversifier l'utilisation de **cet espace d'exception que représente La Tour Lombarde et ses environs.**

Anne Sophie Fioretto
Directrice technique associée
Pacte3F
Responsable Tourisme
& communication

Dany Jollien
Conseiller communal en charge
du Tourisme

Expositions

Du 2 au 31 mars 2018

Christelle Magarotto, Nendaz, Peinture

Du 6 avril au 26 mai 2018 – Vernissage le 6 avril 2018

Thierry Droz, Aigle, Peinture et sculpture

Du 1^{er} au 30 juin 2018 – Vernissage le 1^{er} juin 2018

Chantal Orsat, Veytaux & Béatrice Sauthier, Conthey, Peinture

Du 6 juillet au 25 août 2018 – Vernissage le 6 juillet 2018

Commune de Conthey

Du 7 septembre au 27 octobre – Vernissage le 7 septembre 2018

Marie Aymon, Conthey, Peinture

Renseignements et réservations:

Rue Lombarde 1 - Le Bourg
1975 St-Séverin - 027 346 72 32
tour.lombarde@conthey.ch
<https://www.conthey.ch/fr/tour-lombarde>

La Tour Lombarde vous accueille selon l'horaire suivant:

Du lundi au samedi,
de 11h à 13h et de 16h30 à 21h.

MÉRITES CONTHEYSANS

AUTEUR

Indiquer les coordonnées précises:

A retourner
au Service administratif,
Route de Savoie 54,
1975 Saint-Séverin
pour le 30 avril 2018.

PROPOSITION

Personne morale

(groupe, société)

Personne physique

<i>Nom, prénom</i>
<i>Date naissance</i>
<i>Profession</i>
<i>Origine</i>
<i>Domicile</i>

JUSTIFICATION

Joindre les coordonnées précises, références, articles de presse.

AUTRES ACTIVITES

Indiquer ici d'autres activités ou qualifications du candidat qui militent en faveur de la remise du Mérite

Date

Signature

La remise des mérites aura
lieu **samedi 11 août 2018**,
Salle polyvalente dans le
cadre du Tour des Stations.

Les directives concernant le Mérite Contheysan sont à disposition sur le site www.conthey.ch - Règlements.